

à la
découverte de nos
trésors

Politique Familles et Aînés

SAINT-ARSÈNE



MRC de
Rivière-du-Loup



AVANT-PROPOS

La présente PFM¹ et MADA² résulte des besoins exprimés par les familles et les aînés lors des consultations. Elle donne une vue d'ensemble des services offerts et identifie ceux à améliorer ou à mettre en place pour assurer la vitalité de la municipalité et le bien-être de ses citoyens, tout en tenant compte des changements démographiques. Par conséquent, elle aspire à mettre en place des

mesures pour le mieux-être des familles et des personnes aînées en étant un guide et un outil de référence pour le conseil municipal. Par l'adoption de la politique territoriale et du plan d'action municipal, le conseil municipal de Saint-Arsène a réaffirmé sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des personnes aînées et de placer celles-ci au cœur de ses priorités.

PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARSENE

Avec ses quelque 1 260 habitants, la municipalité de Saint-Arsène est située à une quinzaine de kilomètres à l'est de Rivière-du-Loup. Fondée le 1^{er} juin 1848 la municipalité choisi ce vocable en hommage a l'abbé Joseph-Arsène Mayrand. Établie au milieu de la fertile plaine littorale, la municipalité est au cœur de la zone agricole la plus dynamique de la MRC. Cette fertilité de la terre a attiré très tôt les défricheurs sur le territoire de Saint-Arsène. La paroisse, fondée le 1^{er} décembre 1846, est d'ailleurs la plus ancienne de l'intérieur des terres à l'est du Kamouraska.

La prospérité de la municipalité d'une superficie de 70 km² est donc assurée par une industrie laitière d'importance, de même que par la culture de pommes de terre de semence réputées.

Outre une panoplie d'entreprises agricoles variées allant de l'acériculture aux grandes cultures céréalières en passant par l'élevage d'animaux, on y retrouve des fraisières réputées pour leurs excellents produits et une distillerie proposant des produits reconnus tant au point de vue local qu'international.

Enfin, la proximité de la ville centre permet aux Arsénois et Arsénoises de bénéficier des divers services offerts dans ce centre urbain, tout en profitant de la quiétude d'un milieu villageois et rural.



¹PFM : Politique familiale municipale
²MADA : Municipalité Amie des Aînés

MOT DU MAIRE

C'est avec un sentiment de fierté partagé que les conseillers se joignent à moi pour vous présenter nos nouvelles politiques familiales, MADA (Municipalité Amie des Aînés) et développement économique. Il s'agit de l'aboutissement d'un long cheminement de concertation d'intervenants du milieu, ponctué d'étapes de consultations auxquelles vous avez été invité à participer en affirmant vos opinions au moyen d'un sondage l'hiver dernier. Être à l'écoute du citoyen est, sans contredit, le désir et le devoir de tout élu, afin que chaque décision s'enracine dans les préoccupations quotidiennes de tous et vise le meilleur épanouissement de tous les individus dans un milieu de vie sain, sécuritaire et agréable. Ce lancement trace les orientations à suivre pour les cinq prochaines années. Si certains objectifs sont faciles à réaliser, d'autres représenteront des défis considérables à relever. Heureusement la vision commune est partagée avec des partenaires du milieu qui auront aussi l'ambition de les réaliser et atteindre leur mise en place avec succès.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'un tel exercice au bout duquel notre visage communautaire arsénois sera transformé. En mon nom et au nom des conseillers, nous tenons à communiquer toute notre admiration et nos remerciements envers ceux qui ont préparé, dirigé, participé et contribué à cette importante démarche ainsi qu'à ceux qui se joindront pour la réalisation des objectifs de notre plan d'action.

Chaleureusement,



Mario Lebel

Mario Lebel

Maire

MOT DU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET ÂÎNÉS

En tant que conseiller responsable de la mise à jour des politiques familiales, des aînés et de développement économique, il me fait plaisir de vous présenter, chers concitoyens et concitoyennes, nos trois nouvelles politiques municipales. Élaborées à partir d'une démarche de concertation et de sondages pendant laquelle vous avez pu faire part de vos préoccupations, de vos souhaits, de vos questionnements aux deux comités de pilotage de la démarche, vous y retrouverez un plan d'action qui tracera la route aux différents porteurs pour améliorer la qualité de vie de tous et rendre notre milieu davantage attractif. Cette démarche nous a permis de mesurer tout le travail réalisé en lien avec les politiques précédentes et de prendre conscience qu'il a encore beaucoup à faire.

Avant d'entreprendre ce vaste chantier qui nous attend, l'heure est aux remerciements.

Merci aux membres des comités de pilotage, ainsi qu'aux personnes qui se sont portées volontaires pour la distribution des sondages en format papier, alors que la pandémie nous a quelque peu compliqué la tâche et est venue freiner nos ambitions initiales... Merci pour votre disponibilité et votre générosité lors des séances de travail qui nous ont permis d'élaborer les différentes actions proposées et d'établir des priorités ainsi qu'un échéancier réaliste. Ce travail n'aurait pas pu se faire sans l'apport de personnes-ressources de la MRC qui nous ont guidés, encadrés et conseillés dans la démarche.

Merci à tous ceux et celles qui ont pris le temps de répondre au sondage. Vous avez été la voix de vos concitoyens et concitoyennes. Votre implication nous a permis de recueillir des réponses de tous les groupes d'âge et par conséquent d'avoir un portrait très large et varié de vos préoccupations. Il y a « beaucoup de vous autres » dans ces politiques et nous sommes confiants d'avoir élaboré un plan d'action qui reflète bien les enjeux que vous nous avez transmis.

Finalement, merci d'avance à tous les comités, organismes, associations, qui seront appelés à mettre en œuvre les actions proposées dans cette politique. Pour qu'un milieu de vie se développe et se dynamise, il faut d'abord que les citoyens s'impliquent et se mobilisent. J'ai confiance en notre capacité collective à travailler tous ensemble pour améliorer la qualité de vie de nos jeunes et de nos aînés, mais aussi à développer des projets qui mettront en valeur et feront rayonner nos artisans, notre esprit entrepreneurial, notre créativité et notre débrouillardise.

Cette nouvelle politique familles, aînés et de développement économique nous donne la clé, la carte et l'aventure pour les prochaines années. À nous de relever le défi!



Robin Plourde

Robin Plourde

Conseiller responsable des questions familles et aînés

LE COMITÉ DE PILOTAGE

La municipalité a procédé à la création d'un comité de pilotage responsable de soutenir la chargée de projet dans l'élaboration de la politique et de son plan d'action. Composé de personnes représentatives du milieu et relevant du conseiller municipal responsable des questions familles et aînés, il avait pour mandat d'assurer l'élaboration du plan d'action, en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie tout en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population.

LA THÉMATIQUE DE LA DÉMARCHE À la découverte de nos trésors

« À la découverte de nos trésors », réfère aux richesses que recèle notre vaste territoire. Le thème nous invite à partir à leur découverte au sein de nos équipes, dans un esprit de partage. D'un point de vue graphique, la ligne pointillée bleue nous trace le chemin à suivre pour l'exploration de notre territoire, nous rappelant la proximité et le mouvement du fleuve. Quant au X, il symbolise l'objectif à atteindre et les trésors à dénicher. L'écriture manuscrite met en valeur l'aspect humain de notre démarche, en plus de rappeler les notes d'un carnet de voyage, qu'il nous faudra tenir à jour! Les teintes bleutées nous ramènent au fleuve, notre principal trésor et le dégradé des couleurs symbolise bien la constante évolution et la progression dans la mise en action. Qu'ils soient là, sous nos yeux, ou enfouis, nos trésors valent qu'on les rappelle à nos mémoires et qu'on les fasse rayonner!



³RQFA : Responsable des questions familles et aînés
⁴CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux
⁵MRC : Municipalité régionale de comté

Membres du comité de pilotage de Saint-Arsène

Robin Plourde
RQFA³ de la municipalité de Saint-Arsène

Marie-Claude Harton
représentante des familles

André Roy
représentant des aînés

Nathalie Bernier
représentante des familles

Jonathan Roy
représentant des proches aidants

Lynda Thériault
représentante des aînés

Vincent Lévesque
représentant des organismes communautaires

Vallier Chouinard
représentant des agriculteurs

David Dubé
représentant des entrepreneurs

Micheline Morneau
représentante des entrepreneurs

Nathalie Bélanger
représentante du comité de développement de Saint-Arsène

Mario Lebel
maire de Saint-Arsène

Marc-Antoine Goulet
directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Arsène

Julie Gendron
organisatrice communautaire CISSS⁴

Gérald Dionne
agent de développement rural MRC⁵ de Rivière-du-Loup

Julie Couvrette
chargée de projet PFM/MADA
MRC de Rivière-du-Loup

PORTRAIT STATISTIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARSÈNE



LE PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Population totale
1230
 HABITANTS

Âge médian
38,6
 ANS



LE TRANSPORT ET LA MOBILITÉ

Durée moyenne du
trajet domicile-travail
16,6
 MINUTES

Durée moyenne du
trajet vers la ville centre
12
 MINUTES



LE LOGEMENT ET L'HABITATION

77,2 %
 SONT PROPRIÉTAIRES

21,7 %
 SONT LOCATAIRES



COMPOSITION DES MÉNAGES

21,9 %
 DES MÉNAGES SONT
COMPOSÉS D'UNE
PERSONNE SEULE

53,1 %
 DES MÉNAGES
VIVENT EN COUPLE

Source : Portrait statistique, CLD⁶ de
Rivière-du-Loup, 2019

⁶CLD : Centre local de développement

PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARSÈNE



AXE D'INTERVENTION 1 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »

OBJECTIF 1 : Offrir l'accès à des sentiers de randonnée.

- Formaliser les ententes de droit de passage entre les propriétaires des terrains où passent les sentiers existants et la municipalité.
- Rendre les sentiers sécuritaires et accessibles.
- Acquérir de l'équipement pour les sports de randonnée et le rendre accessible et disponible gratuitement ou à moindre coût pour les citoyens.
- Installer une halte dans le stationnement de la distillerie pour que les randonneurs puissent chausser skis et raquettes.
- Promouvoir l'accès aux sentiers.

OBJECTIF 2 : Permettre aux familles et aux aînés de se rafraichir en période de canicule.

- Étudier l'aménagement et la réglementation (urbanisme) pour situer des jeux d'eau dans la municipalité de Saint-Arsène.
- Élaborer et réaliser un projet de jeux d'eau.

OBJECTIF 3 : Améliorer et adapter les parcs aux besoins des citoyens de tous âges.

Considérer le rapport PAPERS⁷ dans le développement, l'amélioration et/ou l'adaptation des parcs.

OBJECTIF 4 : Développer des parcs répondant aux besoins des citoyens de tous âges.

- Élaborer une vision de l'aménagement du parc Élie-Mailloux et créer la planification de sa réalisation.
- Mise en place d'un parc à chiens.

Volet « Habitat et milieu de vie »

OBJECTIF 5 : Assurer la poursuite des jardins communautaires et collectifs.

- Restructurer le comité jardin.
- Conserver et entretenir le jardin communautaire.

OBJECTIF 6 : Consolider la Bibliothèque comme troisième lieu.

- Rendre la bibliothèque accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Aménager un espace pour les adolescents à la bibliothèque : Espace Li-Cool.
- Aménager une salle de réunion avec une connexion internet.
- Bonifier les heures d'ouverture en fonction des besoins des citoyens.

OBJECTIF 7 : Augmenter l'accessibilité à des logements ou des habitations.

- Soutenir les promoteurs désirant construire des logements.
- Élaborer un feuillet explicitant les règlements municipaux, les règlements de zonage et la taxation pour la construction de petites maisons et de maisons multifamiliales à Saint-Arsène.

⁷PAPERS : Projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs



AXE D'INTERVENTION 2 – SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SERVICES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Volet « Santé et bien-être »

OBJECTIF 1 : Assurer la disponibilité de services et de soins adaptés et accessibles aux citoyens de Saint-Arsène.

- Collaborer à l'élaboration d'un projet d'attractivité de professionnels en soutien pédagogique.
- Collaborer à l'élaboration d'un projet d'attractivité des professionnels de la santé.
- Soutenir un organisme désirant mettre en place une coopérative de services à domicile de type ados au boulot.
- Créer une section « Gardiens avertis » dans l'Annuaire des ressources.

Volet « Services et soutien communautaire »

OBJECTIF 2 : Faire connaître les services aux citoyens.

- Inviter les organismes territoriaux à des activités et événements de la municipalité pour les faire connaître.

Volet « Sécurité »

OBJECTIF 3 : Augmenter le nombre de citoyens rejoints par l'application IdSideEcho.

- Offrir du soutien aux citoyens pour télécharger et apprendre l'utilisation de IdSideEcho.

OBJECTIF 4 : Promouvoir les plans de mesures d'urgence auprès des citoyens.

- Tenir une séance d'information sur les plans de mesures d'urgence.



AXE D'INTERVENTION 3 – TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIF 1 : Améliorer la sécurité dans les rues.

- Former un comité PMD⁸ et transports actifs dont le mandat sera de réaliser des actions pour améliorer la sécurité dans les rues.
- Élaborer et mettre en œuvre le PMD.
- Élargir les accotements dans les rangs lors de la réfection de l'asphalte.
- Aménager un trottoir/sentier entre la résidence Maison à l'ombre du clocher et le Centre Communautaire Morneau.

OBJECTIF 2 : Sensibiliser les automobilistes au respect des codes de la route.

- Poursuivre les travaux pour modifier la limite de vitesse à la sortie et l'entrée du village (route 291).



AXE D'INTERVENTION 4 - VIE SOCIALE, RÉCRÉATIVE ET COMMUNAUTAIRE

Volet « Loisirs »

OBJECTIF 1 : Développer l'offre culturelle de la bibliothèque.

- Bonifier l'offre d'activités de la bibliothèque pour rejoindre les familles.
- Implanter une Escouade Li-Cool.
- Poursuivre l'offre d'activités pour les aînés.

OBJECTIF 2 : Rehausser l'offre d'activités de loisirs pour les aînés.

- Consulter les aînés, les intervenants aînés et les proches aidants pour connaître les besoins des aînés en matière de loisirs.
- Établir une collaboration avec le CÉGEP⁹ pour confier l'élaboration d'une programmation de loisirs pour aînés à un stagiaire en technique de loisirs.
- Assurer la poursuite des Cafés Ludo.

OBJECTIF 3 : Augmenter les occasions de rencontres citoyennes.

- Transformer la compétition de tir de tracteurs antiques en festival des moissons et en faire un événement d'envergure et collaboratif pour les organismes.
- Former un comité « Symposium en arts visuels de Saint-Arsène ».
- Relancer le Symposium en arts visuels de Saint-Arsène.

Volet « Participation sociale »

OBJECTIF 4 : Reconnaître la participation des adolescents de Saint-Arsène à la vie communautaire.

- Déterminer un lieu de rassemblement pour les jeunes.
- Développer une programmation pour les adolescents fréquentant le lieu de rassemblement des jeunes.

⁸PMD : Plan de mobilité durable

⁹CÉGEP : Collège d'enseignement général et professionnel

OBJECTIF 5 : Encourager l'implication sociale.

- Créer un espace de concertation des organismes, regroupements et comités nécessitant l'implication bénévole des citoyens avec la municipalité.
- Sensibiliser les organismes à développer et promouvoir des possibilités d'implications courtes (éphémères qui ne demandent pas de s'impliquer à long terme).
- Répertorier et diffuser les offres de bénévolat.
- Inciter les nouveaux arrivants à participer socialement.

Volet « Respect et inclusion sociale »

OBJECTIF 6: Inciter les générations à se côtoyer.

- Collaborer avec le CA¹⁰ de la résidence Maison à l'ombre du clocher pour favoriser la participation des résidents à la vie sociale de Saint-Arsène.

OBJECTIF 7 : Accueillir les nouveaux arrivants.

- Sonder les nouveaux arrivants pour comprendre comment la municipalité peut mieux les accueillir.
- Préciser le processus d'accueil des nouveaux arrivants.
- Joindre à la taxe de droits de mutation une lettre de bienvenue et un cadeau.
- Bonifier l'activité d'accueil des nouveaux arrivants (après-midi et souper) avec une présentation des offres d'implications sociales et autres formes de participation.

Volet « Persévérance scolaire »

OBJECTIF 8 : Valoriser la persévérance scolaire.

- Poursuite du soutien officiel par le conseil municipal aux Journées de la persévérance scolaire.

¹⁰CA : Conseil d'administration



AXE D'INTERVENTION 5 - COMMUNICATION ET INFORMATION

OBJECTIF 1 : Renforcer la diffusion d'information aux citoyens.

- Diffuser et tenir à jour l'annuaire des ressources.
- Poursuivre les communications virtuelles et papiers pour rejoindre un maximum de citoyens.
- Faire connaître le mandat du coordonnateur des loisirs et de la famille.
- Installer un tableau électronique au 49, de l'Église.



AXE D'INTERVENTION 6 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Volet « Attractivité et visibilité »

OBJECTIF 1 : Développer l'offre de produits énergétiques à Saint-Arsène.

- Augmenter le nombre de bornes de recharge pour voitures électriques.
- Intégrer dans la politique d'aide aux entreprises un volet favorisant l'installation de bornes de recharge rapide.
- Inciter une entreprise de Saint-Arsène à se doter d'un service de distribution et/ou d'échange de bouteilles de propane.

OBJECTIF 2: Rehausser l'offre alimentaire de Saint-Arsène.

- Supporter les entreprises en alimentation dans la diversification de l'offre et le développement de l'entreprise.
- Contribuer à la relance de la cantine de Saint-Arsène.

OBJECTIF 3 : Agir sur l'attractivité de Saint-Arsène auprès des entrepreneurs.

- Promouvoir la Politique d'aide financière municipale auprès des entreprises arsenoises éligibles.
- Inviter les entreprises de Saint-Arsène à revamper leurs façades.
- Créer une Politique d'achat local arsenoise.
- Développer un nouveau secteur résidentiel avec les services publics.
- Procéder à l'installation de panneaux d'affichage dans les villes et villages en périphérie de Saint-Arsène.

Volet « Développement des industries »

OBJECTIF 4 : Agir sur l'attractivité de Saint-Arsène auprès des industries.

- Développer une campagne de promotion auprès des entrepreneurs.

OBJECTIF 5 : Stimuler le développement des projets agrotouristiques novateurs, distinctifs et authentiques.

- Élaborer une vision porteuse et mobilisatrice du secteur de l'agrotourisme à Saint-Arsène.
- Mettre en valeur la devise « Cultivons nos passions ».
- Collaborer au développement de projets agrotouristiques et de vente de produits bioalimentaires.

Volet « Patrimoine bâti »

OBJECTIF 6 : Définir l'avenir de l'église.

- Création d'un comité de travail sur l'avenir de l'église.
- Élaborer une vision commune et un plan d'exploitation du lieu « église de Saint-Arsène ».

OBJECTIF 7: Mettre en valeur le patrimoine bâti de Saint-Arsène.

- Relance du comité « Patrimoine ».
- Élaboration d'une politique du Patrimoine bâti.
- Création d'un circuit touristique patrimonial.

Volet « Mixité commerciale »

OBJECTIF 8 : Inciter des professionnels à s'établir à Saint-Arsène.

- Aménager un espace de travail partagé (coworking).

SUIVI DE LA DÉMARCHE

Afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, un comité de suivi a été constitué. L'élu responsable des questions familles et aînés de concert avec les membres du comité de suivi s'assurent donc du suivi et du soutien des actions en cours d'implantation afin d'apporter au besoin des pistes de solution.

Le comité de suivi a la responsabilité de :

- suivre et soutenir la réalisation des actions;
- soutenir la mise à jour annuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs;
- formuler des recommandations à l'intention du conseil municipal;
- faciliter la circulation de l'information.

Cette PFM/MADA a un cycle de vie qui s'étale sur cinq ans. De nature adaptative, le processus de suivi tiendra compte des réalités changeantes des familles et des aînés et des réalités relatives au territoire et aux événements, tout en étant sensible aux réalités des parties prenantes.



En partenariat avec :

